Avis Technique 13/99-785

Annule et remplace l'Avis Technique 13/95-628

Mortier-colle C2 FG pour sol

Colle à carrelage
Adhesives for tiles
Mörtel und Klebstoffe für Fliesen und Platten

Carrofluid FBK (FBK)

Titulaire : Société CEGECOL SNC
34 avenue Léon Jouhaux
F-92160 Antony

Tél. : 01 46 11 51 15
Fax : 01 46 66 49 22
E-mail : www.cegecol.com

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupe Spécialisé n° 13
Revêtements carrelages, revêtements muraux et produits connexes

Vu pour enregistrement le 22 novembre 2000

Pour le CSTB : J.-D. Merlet, Directeur Technique

Bulletin des Avis Techniques n° 416 (janvier-février 2001)



Secrétariat de la commission des Avis Techniques CSTB, 4, avenue du Recteur-Poincaré, 75782 Paris Cedex 16
Tél. : 01 40 50 28 28 - Fax : 01 45 25 61 51 - Internet : www.cstb.fr

Le Groupe spécialisé n° 13 « Revêtements carrelages, revêtements muraux et produits connexes » de la Commission chargée de formuler des Avis Techniques a examiné, le 21 décembre 1999, le mortier-colle CARROFLUID FBK, présenté par la Société CEGECOL. Il a formulé sur ce produit, l'Avis Technique ci-après, qui annule et remplace l'Avis Technique 13/95-628. Cet Avis ne vaut que si les fabrications bénéficiant d'un Certificat de Qualification attaché à l'Avis Technique et délivré par le CSTB.

1. Définition succincte

1.1 Description succincte

Mortier-colle à base de ciment gris, prêt à gâcher, classé C2 GF, destiné à la pose de carreaux céramiques (ou analogues) sur sols intérieurs et extérieurs (cf. « Classification des colles à carrelage - Définitions et Spécifications » *Cahier du CSTB* 3264).

Il s'agit d'un produit fluide et à durcissement rapide.

1.2 Identification

La marque commerciale, l'identification de l'usine de production, la date de fabrication et le marquage correspondant à la certification CSTBat du produit sont inscrits sur les emballages.

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Le produit peut être utilisé en sols intérieurs et extérieurs, comme indiqué au paragraphe 1 du dossier technique.

2.2 Appréciation sur le produit

2.21 Aptitude à l'emploi

Satisfaction aux lois et règlements en vigueur

Dans les lois et règlements en vigueur, il n'y a pas de dispositions spécifiques à l'emploi de ce produit.

Adhérence

Compte tenu des résultats d'essais effectués en laboratoire, le collage avec ce mortier-colle conduit à des performances satisfaisantes, y compris vis à vis du retrait et du fluage du support.

Comportement vis-à-vis du passage de l'eau

Un mortier-colle ne s'oppose que partiellement à la pénétration de l'eau dans le support. En particulier, il ne peut pas se substituer à un ouvrage d'étanchéité, lorsque celui-ci est requis.

2.22 Durabilité

Dans le cadre du domaine d'emploi sus visé, la durabilité de l'ouvrage peut être appréciée comme analogue à celle des revêtements scellés de manière traditionnelle sur les supports en béton ou en mortier.

2.23 Fabrication

La fabrication fait l'objet d'un contrôle interne systématique du fabricant, régulièrement suivi par le CSTB.

Les produits bénéficiant d'un certificat valide sont identifiables par la présence du logo CSTBat suivi du numéro de marquage apposé sur les emballages.

2.24 Mise en œuvre

De par sa rhéologie (produit fluide), ce produit permet une pose par simple encollage de carreaux dont la surface est de 2000 cm² au plus.

Ce produit à durcissement rapide présente un temps d'utilisation de la gâchée réduit. Il convient donc de :

- gâcher le produit par petites quantités,
- n'encoller que de petites surfaces du support avant d'appliquer les carreaux par simple encollage et en vérifiant régulièrement la qualité du transfert du mortier colle sur l'envers du carreau.

2.3 Cahier des Prescriptions Techniques

2.31 Conditions de fabrication et de contrôle

- Le fabricant est tenu d'exercer sur sa fabrication, un contrôle interne permanent en usine, portant sur les matières premières, les conditions du mélange et le produit fini, conformément au Règlement Technique de la Certification CSTBat des colles à carrelage.
- Chaque emballage doit comporter un marquage conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de la Certification CSTBat des colles à carrelage.

2.32 Conditions d'emploi et de mise en oeuvre

Le domaine d'emploi et les conditions de mise en oeuvre doivent respecter les dispositions prévues, pour les mortiers colles classés C2 FG, dans le « Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution des revêtements de sols intérieurs et extérieurs en carreaux céramiques ou analogues collés au moyen de mortiers colles » - *Cahier du CSTB* 3267.

Conclusions

Appréciation globale

Pour les fabrications bénéficiant d'un certificat de qualification délivré par le CSTB, l'utilisation du produit dans le domaine proposé est appréciée favorablement.

Validité

Jusqu'au 31 décembre 2004.

Pour le Groupe Spécialisé n° 13
Le Président
C. VERNEAU

Dossier Technique
établi par le demandeur

A. Description

1. Principe – Domaine d'emploi

CARROFLUID FBK est un mortier colle prêt à gâcher, classé C2 FG.

Domaine d'emploi

Le domaine d'emploi est celui des mortiers colles classés C2 FG, tel que défini dans le Cahier des Prescriptions Techniques (CPT) d'exécution des revêtements de sols intérieurs et extérieurs en carreaux céramiques ou analogues, *Cahier du CSTB* 3267).

2. Matériau

2.1 Désignations commerciales

Désignations commerciales	Distributeur
CARROFLUID FBK	CEGECOL SNC 34 avenue Léon Jouhaux F-92160 Antony
FBK	

2.2 Définition du produit

Poudre de couleur grise, à gâcher à l'eau sur chantier.

Nature des constituants

- Constituants principaux :
  - ciment gris CPA CEM I 52,5
  - sables siliceux
- Constituants secondaires :
  - rétenteur d'eau
  - résine plastifiante
  - régulateur de prise

2.3 Identification du produit

Les caractéristiques d'identification sont indiquées pour chaque usine de production sur une fiche spécifique attachée au certificat relatif à cette usine.

2.4 Conditionnement

Le produit est conditionné en sac papier de 25 kg (2 feuilles kraft + 1 couché polyéthylène).

Le produit CARROFLUID FBK peut être conservé 6 mois maximum dans son emballage d'origine non ouvert, entreposé dans un endroit sec.

Sont indiqués sur les sacs :

- le mode d'emploi résumé,
- le centre de production, identifié par son code emballeur (EMB 27198),
- la date de fabrication (année / jour calendaire) et le numéro du lot de fabrication.

3. Fabrication et contrôles

3.1 Centre de fabrication

Le produit fait l'objet d'un certificat CSTBat attaché à l'Avis Technique pour chaque centre de fabrication.

3.2 Contrôles

La société procède à des contrôles internes :

- de réception des matières premières,
- en cours de production,
- sur le produit fini,

conformément aux dispositions prévues par le Règlement Technique de la certification attaché à l'Avis Technique des colles à carrelage.

4. Mise en œuvre

Les conditions générales de mise en œuvre sont celles définies pour les mortiers colles classés C2 FG, dans le « Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution des revêtements de sols intérieurs et extérieurs en carreaux céramiques ou analogues collés au moyen de mortiers colles », *Cahier du CSTB* 3267.

Gâchage du produit - Ouvrabilité de la pâte

- Taux de gâchage (quantité d'eau par rapport au poids de poudre) : 18 % (soit 4,5 l d'eau environ par sac de 25 kg).
- Temps de repos : néant
- Durée de vie du mélange : 30 min environ
- Temps ouvert pratique sur chantier : 20 min environ
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 20 min environ (les carreaux étant posés 10 minutes après étalement de la colle sur support).

Produits de jointoiement

Dans le cas où il est prévu l'emploi d'un produit formulé, les produits suivants peuvent être utilisés :

CARROJOINT	pour des largeurs de joint de 6 mm au plus
CARROJOINT 50	pour des largeurs de joint jusqu'à 15 mm
CARROJOINT SOUPLE	pour des largeurs de joint de 3 à 15 mm
CARROJOINT RAPIDE	pour des largeurs de joints de 3 à 15 mm

B. Résultats expérimentaux

Essais effectués conformément aux modalités données en annexe au règlement de la certification CSTBat des colles à carrelage.

C. Références

Produit fabriqué depuis 1993.

Importance globale des chantiers : plus de 400 000 m².